



L'Assemblée Générale 2004 a lieu à l'hôtel Best Western de Chavannes-de-Bogis.

L'apéritif de bienvenue accueille une centaine de membres et à 19h00 précises débute la partie officielle.

Rapport du Vice-Président

L'année 2003 vient de se terminer, il s'agissait de la vingtième pour le Club et de la première sans notre ami Jean-Charles.

Le Comité s'étant largement investi dans la découverte des rouages du Club, les membres ayant démontré leur fidélité, ce cap est franchi dans de bonnes conditions. Les finances sont saines, les activités ont été conformes au passé et un rapprochement avec AMAG GE via M. Bernard Huguenin a été accompli.

Sur ces bases, nous pouvons dire que les pensées de Jean-Charles ont été appliquées.

En son souvenir, deux événements auront lieu en 2004. L'un sous forme d'une Parade durant les Porsche Days de SPA et l'autre sous forme d'une manifestation organisée à Genève par le CPGE.

En ce qui concerne le programme 2004, il est traditionnel avec l'alliage formation, sport et tourisme. Cette formule chère à notre Club le caractérise et a fait ses preuves de bon fonctionnement. A propos des cotisations, elles demeurent inchangées à CHF 500.-, 356.- ou 911.- que l'on soit nouveaux membres, anciens membres ou membres sponsors.

En conclusion, M. Fabrice Besse adresse un chaleureux remerciement à toutes celles et ceux qui l'ont soutenu dans la reprise du Club.

Rapport du Trésorier

L'exercice 2003 est clôturé avec un bilan de CHF 89'000 et présente une perte de CHF 4000 par rapport à l'année précédente. L'essentiel de cette perte est imputable à une valorisation amoindrie des articles de la boutique. Les entrées d'argent ainsi que les dépenses d'activités ou de frais généraux sont semblables à l'exercice 2002.

Rapport des contrôleurs aux comptes

MM. Cazenave et Laydevant ont procédé au contrôle des comptes. Ils ont constaté un travail fait avec professionnalisme et n'ont décelé aucune anomalie. Ils recommandent l'approbation.

Votation sur les rapports et décharge du Comité

M. Fabrice Besse propose une votation selon le principe de la main levée.

A l'unanimité les rapports proposés sont validés et le Comité déchargé de sa responsabilité 2003.



Election du Président, du Comité et des contrôleurs des comptes

Pour une question de neutralité, ces élections sont conduites par M. Claude Sage. Il présente les candidats qui sont tous issus de l'équipe actuelle.

Les candidatures sont les suivantes :

Messieurs

Fabrice Besse	pour le poste de Président,
Charles Firmenich	pour le poste de Vice-Président,
Domenico Forte	pour le poste de Secrétaire,
Patrick Sagesser	pour le poste de Comptable,
Hervé Steiner	pour les Loisirs,
Hervé Chmelnitzky	pour les Sports et la Technique,
Dejan Dolenac	pour la Communication.

Ainsi que MM. François Cazenave et Grégoire Joannou pour le contrôle des comptes.

Ces présentations sont suivies d'applaudissements si chaleureux que les propositions se transforment immédiatement en nominations.

Propositions du nouveau Comité

- a) Ajouter à l'article 3 des statuts la notion de Président d'honneur et y nommé M. Jean-Charles Cartier.
- b) Etablir une liste des coordonnées des membres ayant donné leur accord. La diffusion de cette liste étant strictement limitée à un usage interne au CPGE.
- c) Dès 2005, planifier l'Assemblée Générale durant le mois de février afin de disposer de meilleures conditions pour la préparer.
- d) A propos des forfaits de participation :
 - En cas de paiement d'avance, le remboursement est possible en respectant un préavis d'annulation d'au moins une semaine.
 - En cas de paiement sur place, le prix est majoré de 20% dans le but de faciliter le travail de l'organisateur.

Ces quatre propositions reçoivent un écho très largement favorable et sont de fait validées.

Informations générales

Aucun courrier n'a formellement été adressé au Club.

De façon spontanée une unique question est posée au Comité. Il s'agit du souhait d'accomplir une visite d'usine. M. Fabrice Besse explique que cela dépend d'un agenda tenu par la Fédération Suisse. Celle-ci est chargée de centraliser vis-à-vis de Porsche AG. Toutefois, notre tour devrait être planifié pour 2005 ou 2006.

De plus, M. Claude Sage demande la parole afin d'exprimer son point de vue à propos de l'initiative "Avanti". Il encourage les membres à aller voter et si possible "oui".

En conclusion de l'Assemblée Générale un film est projeté sur M. Jean-Charles Cartier et sa participation au Mans Classic 2002. Suite à ce grand moment d'émotions, le feu vert est donné pour le traditionnel souper.